

N° 2023-10

**SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**

**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**  
**Séance du 07 mars 2023**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 14

NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 17

L'an deux mille vingt-trois, le 07 mars, sur convocation faite le 28 février, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY à la Mairie de Saint Jean d'Angle.

**Présents titulaires (14)** : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, COUESNON Elsa, DBJAY Jean-Pierre, DURIEUX Michel, GAURIER Sylvain, MARTIN Alain, MAUGAN Claude, MAZEDIER Patrick, PACAUD Lionel, PERLADE Lydie, PRUGNIERES Anne-Cécile, VINOT Valérie

**Pouvoirs (3)** : GOULIANNE Sterenn à MAZEDIER Patrick, MOSTAFA Samy à GAURIER Sylvain, VILLARD Simon à CANAUD Jeannine

**Excusés** : LOUVRIER Franck, PORTRON Didier

**Absents** : PLISSONNEAU Frédéric

**La secrétaire de séance** : CANAUD Jeannine

---

**Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président**

**Objet : Vote du budget primitif 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction comptable M14,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 février 2023,  
Considérant que le budget est voté par chapitre,  
Le budget primitif du budget est proposé selon le détail suivant :

## AR Prefecture

017-200049625-20230307-2023\_10-BF  
Reçu le 14/03/2023

## • Section fonctionnement

DEPENSES		BP 2023	RECETTES		BP 2023
			002	Excédent reporté	219 398,68 €
11	Charges générales	238 800,00 €	70	Produits services	420 000,00 €
12	Charges de personnel	1 582 800,00 €	74	Dotations participation	1 439 220,00 €
65	Autres charges de gestion cour	237 829,68 €	75	Autres produits	50,00 €
66	Charges financières	7 090,00 €	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	6 300,00 €	77	Produits except	5 000,00 €
68	Dotations aux provisions semi bugé	2 500,00 €	78	Reprise provisions semi budgétaires	2 500,00 €
			13	Atténuation de charges	40 000,00 €
042	68 - dotations amortissements	105 000,00 €	042	777- Amortissement des subvention	54 151,00 €
23	virement à la sect invest	- €			
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 180 319,68 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 180 319,68 €</b>

## • Section investissement

DEPENSES		BP 2023	RECETTES		BP 2023
16	Emprunt et dettes assimilées	34 030,65 €	001	Excédent reporté	22 789,83 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	10	Dotations	200,00 €
21	Immobilisations corporelles	94 674,18 €	13	Subvention d'équipement	54 866,00 €
			16	Emprunt et dettes	- €
			021	virement de la section de fonct	- €
040	Opération d'ordre	54 151,00 €	040	Opération d'ordre	105 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>182 855,83 €</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>182 855,83 €</b>

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré le Comité Syndical décide d'

- Adopter le budget primitif du budget 2023 comme suit
  - Section fonctionnement : 2 180 319,68 €
  - Section investissement : 182 855,83 €

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire,  
Le Président,  
Le Président  
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en sous-préfecture le :  
Sous le n°017-200049625-20230202-2023 \_ 10DE  
Affiché le : 14 MARS 2023  
Certifié exécutoire le : 14 MARS 2023

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*

**AR Prefecture**

017-200049625-20230307-2023\_10-BF  
Reçu le 14/03/2023

AR  
14/03/2023